

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Corral Morocco Holdings AB représentée par son Administrateur M. Jamal Mohamed Ahmed Ba-Amer, a déclaré le 14 juillet 2005, avoir acquis, le 7 juillet 2005, 8.004.679 actions de la société Samir, au cours unitaire de 473,81 dh, franchissant à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33%, 50% et 66,66% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Corral Morocco Holdings AB détient 8.004.679 actions Samir, soit 67,27% de son capital.

Dans les douze mois qui suivent les franchissements de seuils mentionnés, la société Corral Morocco Holdings AB envisage d'arrêter ses achats des actions Samir.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)